



**UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.
DE LA SARTHE**

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : ud-cgt72@wanadoo.fr

**Retraites:
Non le dossier n'est pas clos!!!**

A l'appel de la CGT, CFDT, FSU, SOLIDAIRES et UNSA

**MARDI 23 NOVEMBRE 2010,
RASSEMBLEMENT A 9H30
PALAIS DES CONGRES DU MANS**

Assurément, certains prennent leurs désirs pour des réalités. Ainsi, à écouter la presse bien pensante, il en serait fini avec le dossier des retraites.

Battus, abattus, résignés, les qualificatifs ne manquent pas...

- Les salariés n'auraient d'autres choix que d'accepter cette réforme injuste et profondément brutale maintenant que la promulgation de la loi par le président de la République a été effectuée.
- Les salariés n'auraient plus qu'à se soucier du remaniement ministériel qui se traduit par un changement de 1^{er} ministre, en l'occurrence, Fillon 2 qui remplace Fillon 1.
- Les salariés n'auraient plus qu'à attendre docilement que le gouvernement et le Medef poursuivent leurs attaques contre la protection sociale, l'emploi, les 35H00, le code du travail, les services publics, etc...bref, tout ce qui constitue le socle social de notre république. Les salariés n'auraient plus qu'à assister à l'éclatement du front syndical car cela fait des mois que la presse le dit et l'écrit, l'unité syndicale serait mise à mal !

Eh bien NON, les salariés n'ont pas dit leur dernier mot !!!

N'en déplaise au pouvoir et au patronat, les salariés sont loin d'avoir dit leur dernier mot avec un mouvement qui prend d'autres formes et qui s'ancre encore plus dans les entreprises.

L'ampleur des manifestations du 6 novembre démontre une détermination forte des salariés à poursuivre l'action, au-delà des prévisions annoncées par le gouvernement et le Medef.

ET PUIS, GARDONS EN TETE QUE LA REFORME DES RETRAITES NE RENTRERAIT EN VIGUEUR QU'A PARTIR DE JUILLET 2011.

**D'ICI LA, PAS QUESTION D'EN RABATTRE
SUR NOS EXIGENCES SOCIALES !!!**

Plus que jamais, les salariés qui témoignent une confiance inégalée à l'égard du syndicalisme et plus particulièrement de la CGT (53% d'opinion favorable), doivent discuter entre eux pour décider démocratiquement des conditions pour poursuivre l'action dans leurs entreprises et en participant aux initiatives interprofessionnelles et unitaires.

Oui, il est possible de poursuivre l'action, à condition d'enraciner toujours au plus près des salariés les formes de la protestation et donc, de bien articuler entre elles toutes les facettes de ce mouvement sur les retraites : défense de l'emploi, du pouvoir d'achat, de la protection sociale.

Oui, les mobilisations durables pèsent lourdement sur les décideurs politiques et économiques. Si ce n'était pas le cas, on ne comprendrait d'ailleurs pas la soudaine revalorisation du mot « social » dans les propos du gouvernement.

Oui, il est opportun de continuer ici et maintenant à dire non à cette loi d'injustice et de morcellement social. Toute attitude qui reviendrait à laisser croire que les choses pourraient s'améliorer à la faveur d'une élection présidentielle ou d'une réflexion sur une réforme systémique ne ferait que désorienter les salariés, qu'affaiblir leurs engagements revendicatifs.

A partir du 25 novembre vont débuter les négociations entre le patronat et les syndicats concernant l'avenir des régimes complémentaires. Dans ce cadre, le Medef entend transposer le relèvement des deux bornes d'âge de la retraite. Là, encore, la mobilisation des salariés va être indispensable !!!

En bref...

A Renault/CLAAS, la direction a ouvert une négociation salariale début octobre en proposant moins de 1 % d'augmentations générales et individuelle en pensant que les salariés étaient principalement préoccupés et mobilisés sur le dossier retraite.

Après deux semaines de grève (60 à 70 % de grévistes), les salariés ont obtenus 1,6 % d'augmentations générales et 0,9 % individuelle.

La direction propose alors un protocole de fin de conflit avec travail du samedi, heures supplémentaires et prime pour rattraper le retard des 650 tracteurs non produits.

En assemblée générale, les salariés ont unanimement décidé que la CGT ne devait pas signer le protocole, revendiquant au-delà de la prime et des heures supplémentaires, 2,5 % d'augmentations générales.

Les salariés ont repris le travail dans des horaires normaux, participent en grève aux temps forts interprofessionnels et renvoient la production des 650 tracteurs de retard à l'obtention des 2,5 %.

La lutte paie !!!

Bulletin de contact et de syndicalisation



NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Je souhaite : Téléphone : E-mail :

prendre contact Age : Profession :

me syndiquer Entreprise (nom et adresse) :

.....

Bulletin à renvoyer à l'Union Départementale C.G.T. de la Sarthe
4 rue d'Arcole 72000 LE MANS